



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 9 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 37

Votants : 48

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 4 avril 2024 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

N° CC2024-03-16

OBJET :
ADHESION AU RESEAU
ENVIE D'R

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Michel BANCAREL ; Cédric BOILOT ; Didier BOURNAT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Guy CHARTOIRE ; Daniel CLUZEL ; Serge COMPTE ; Aurélie DEFRETIERE ; Jacqueline DUBOISSET ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Annelise DURON ; Bernard DUVERGER ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Marc GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Gilles GOUYON ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Bernard PENY ; René POUILLE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Odile SOULIER ; Marie TARDIVAT ; Jacques THOMAS

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Marc BEAUMONT ayant donné procuration à Michèle MEUNIER ; François BRUNET ayant donné procuration à Bernard FAVIER ; Pierrette DAFFIX-RAY ayant donné procuration à Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Jérôme GAUMET ayant donné procuration à Bernard PENY ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Laurence ORIOL ; Bernard GRAND ayant donné procuration à Christian JEROME ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ayant donné procuration à Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Anthony PALERMO ayant donné procuration Jean-Marc SAUTERAU ; Margaux PIQUELLE ayant donné procuration à René POUILLE ; Christophe SARRE ayant donné procuration à Laurent DUMAS ; Catherine SIMONET ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ;

Excusés remplacés par le suppléant : Jean-Claude BELLARD remplacé par Gilles NAVARRO ; David SABY remplacé par Claude CHAMBON ;

Excusés : Claude DUBOSCLARD ; Pascale JEAN ; Christian JOUHET ; Marie-Christine LOURDIN ; Valérie ROCHE ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ ;

AR Prefecture

063-200072080-20240415-CC20240316-DE
Reçu le 15/04/2024

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2024-03-01 du bureau communautaire en date du 19 mars 2024,

Considérant la dissolution de CAP RURAL en mars 2024 et de ce fait la perte du porteur du dispositif ENVIE D'R; et son remplacement par l'IPAMAC (Association Inter-Parcs du Massif Central) dans le portage du réseau pour l'année 2024,

Considérant que la communauté de communes était jusqu'à présent adhérente au réseau ENVIE D'R (réseau de coopération entre territoires ruraux et de synergie avec les partenaires et acteurs urbains de l'accompagnement à la création reprise en vue de stimuler la création d'activités en espace rural) par l'intermédiaire du SMADC,

Considérant la volonté de la communauté de communes d'être facilitateur dans la transmission reprise des commerces et des installations sur son territoire,

Considérant que la compétence développement économique portée par le SMADC a été transférée aux communautés de communes,

Considérant que les trois communautés de communes souhaitent porter pour 2024 une candidature commune sous la bannière du SMADC afin de mutualiser les coûts d'adhésion à ce réseau,

Considérant que la candidature commune est conditionnée à la signature de la convention avec le SMADC

Propose au Conseil Communautaire :

- D'autoriser le Président à signer la convention avec le SMADC qui permet de mutualiser les coûts liés à l'adhésion au réseau Envie d'R
- D'autoriser le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents correspondants concernant ce projet et ses demandes de financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- adopte ces propositions ;
- décide de prévoir les crédits correspondants au budget ;
- charge M. le Président de la publication et de l'exécution de ces décisions.

.....
Fait et délibéré à la majorité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le 9 avril 2024.

Le Président
Laurent DUMAS

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes